



SARHANE

LAW FIRM

AVOCAT AU BARREAU DE PARIS
AVOCAT AU BARREAU DE CASABLANCA



SARHANE
LAW FIRM

QUI SOMMES-NOUS ?



SARHANE
LAW FIRM

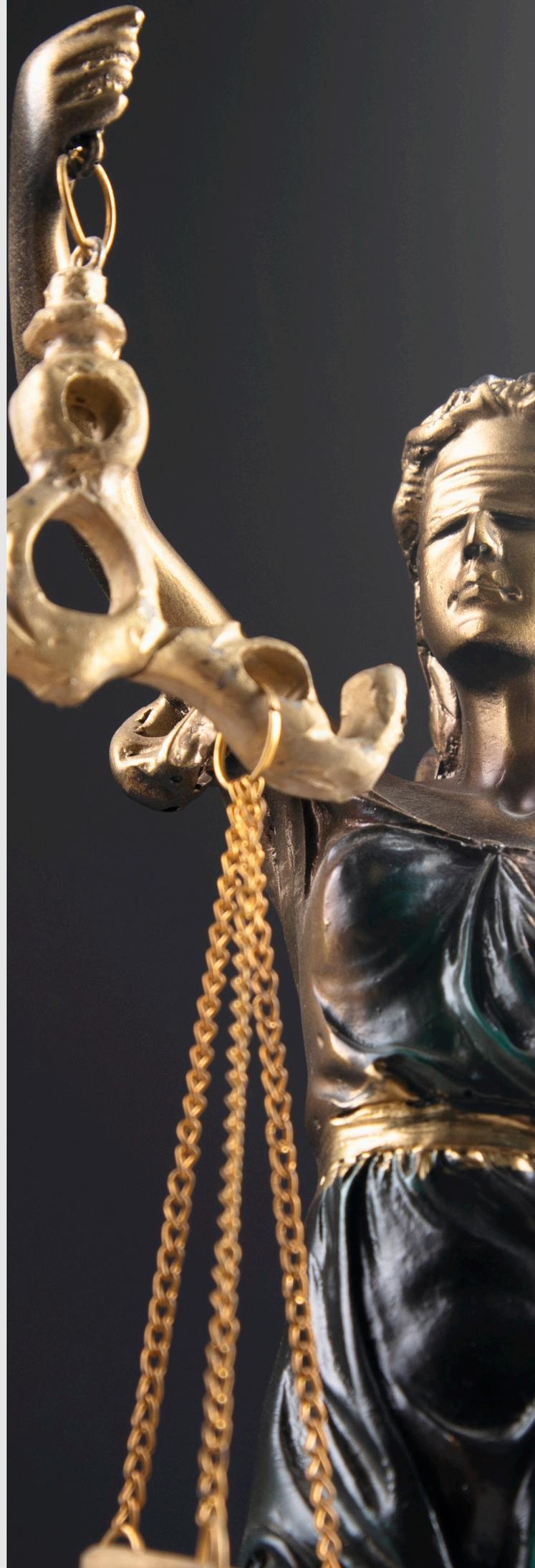
Le Cabinet SARHANE est un cabinet d'avocats inscrits au Barreau de Paris et au barreau de Casablanca.

Maître Hind SARHANE est titulaire d'un doctorat en droit privé. Maître Hind SARHANE a fondé le Cabinet SARHANE avocats à Paris en 2011.

Grâce à la rigueur, à l'implication et au sérieux de son équipe, le Cabinet a construit et forgé sa clientèle.

Aujourd'hui, le Cabinet jouit d'une bonne réputation qui lui permet d'intervenir, auprès de ses clients, en droit des affaires, en droit international privé, en droit médical et en droit des étrangers, etc.

Le cabinet SARHANE a pu conclure un partenariat avec le cabinet marocain d'expertise comptable AISSE, afin de collaborer sur l'intégralité des dossiers, notamment les aspects liés au droit des affaires, droit des sociétés, droit commercial et l'audit des contrats, ainsi que l'évaluation des risques fiscaux sous-jacents.





NOTRE VISION

L'avocat doit une fidélité absolue à son client. Grâce à ses méthodes de travail, le Cabinet SARHANE entretient une relation de confiance, d'intégrité et de probité avec ses clients. Notre dévouement est constant dans l'intérêt de nos clients.

Notre travail, au bénéfice de nos clients, part d'un optimisme, celui que rien n'est perdu. Refusant la résignation, le Cabinet SARHANE cultive l'idée et la vision que la justice et l'équité sont une réalité à la portée de tous.

NOS VALEURS

RIGUEUR
TRANSPARENCE
CONFIDENTIALITE
EFFICACITE



SARHANE
LAW FIRM

NOS COMPÉTENCES



Le cabinet SARHANE maîtrise l'application des lois marocaines et françaises dans tous les domaines d'intervention suivants :

1. DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ
2. DROIT DES SOCIÉTÉS
3. DROIT COMMERCIAL
4. DROIT DES ASSURANCES
5. DROIT BANCAIRE
6. DROIT MEDICAL
7. DROIT DE L'INFORMATIQUE ET CYBERCRIMINALITE
8. DROIT NTIC « Droit des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication »
9. DROIT DE LA DISTRIBUTION, DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION
10. AUDIT DE CONTRATS
11. MEDIATION, ARBITRAGE
12. PASSEPORT TALENT, SALARIÉS MAROCAINS DÉTACHÉS EN FRANCE, NATIONALITÉ
13. DROIT PÉNAL
14. RECOUVREMENT
15. APPELS D'OFFRE NATIONAL, INTERNATIONAL NOTAMMENT CEUX DEPENDANT DE LA BANQUE MONDIALE



NOS COMPÉTENCES



DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Le cabinet SARHANE intervient en droit international privé.

Le droit international privé a donc pour objectif de déterminer :

- + La juridiction compétente pour trancher le litige.
- + La loi applicable pour trancher le litige.

Il est nécessaire et préalable de déterminer la loi applicable et la juridiction compétente pour examiner le fond du litige.

Le Cabinet SARHANE avocats apporte son expertise et savoir-faire en droit international privé dans :

- Les contrats commerciaux
- La succession internationale
- Droit de la famille (divorce, pension alimentaire, adoption)
- Contrat de travail international
- Exequature

Au regard du vaste contentieux que nourrit cette branche du droit, le Cabinet SARHANE conseille et assiste ses clients dans les problématiques soulevées.

DROIT DES SOCIÉTÉS

- Assistance juridique et fiscale aux sociétés civiles et commerciales
- Constitution de société : choix de la forme ; rédaction des statuts et actes annexes
- Augmentation et réduction du capital social
- Restructuration juridique de la société
- Secrétariat juridique (tenue des conseils et des assemblées)
- Fusion, acquisitions, restructurations et transmissions d'entreprise
- Contentieux du droit des sociétés
- Prévention et traitement des difficultés des entreprises

DROIT COMMERCIAL

- Contrats entre professionnels et avec particuliers, de la prise d'effet jusqu'au terme
- Baux commerciaux
- Fonds de commerce

NOS COMPÉTENCES

DROIT BANCAIRE

Le droit bancaire étant une matière dont l'exercice regroupe le savoir-faire de plusieurs branches du droit, cela nécessite inévitablement une expertise juridique notamment en :

- Droit civil (contrat, obligations et responsabilité civile)
- Droit commercial
- Droit de la concurrence
- Droit pénal des affaires
- Droit de la propriété intellectuelle
- Le respect des libertés publiques et RGPD
- Droit international

Au regard du vaste contentieux existant dans cette branche du droit, le Cabinet SARHANE conseille et assiste ses clients en amont et aval dans :

- Audit des contrats
- Actions en paiement et mesures conservatoires et d'exécution
- Les actions en responsabilité contre la banque

Dans certaines affaires complexes, l'appel à un expert amiable ou judiciaire est une nécessité procédurale afin de pointer la nature de la faute commise sciemment ou involontairement, par négligence ou imprudence.

Le rapport d'expert aide le conseil à porter une analyse objective des circonstances et de la nature de la faute aux fins d'identifier les acteurs responsables.

La faute étant déterminée objectivement, une analyse juridique de fond est mise en place pour déterminer les responsabilités de chaque acteur dans le litige et évaluer son degré d'implication ou l'écartier purement et simplement.

La Cabinet SARHANE sera à vos côtés pour vous conseiller et vous représenter devant les juridictions marocaines, étrangères notamment françaises en procédures, expertises ou médiation.

NOS COMPÉTENCES

DROIT DES ASSURANCES

L'assurance a connu au fil du temps une expansion telle qu'elle intéresse aujourd'hui tous les aspects de la vie économique et sociale. Cet essor a entraîné un développement considérable du droit des assurances. Le Cabinet SARHANE conseille ses clients dès l'élaboration du contrat.

Le Cabinet SARHANE est ainsi susceptible de conseiller et assister ses clients et de leur offrir les services suivants :

- Audit des programmes d'assurances
- Mise en place de programme de couverture d'assurance
- Gestion des polices d'assurances
- Interprétation des polices et programmes complexes d'assurances
- Conseil sur la mobilisation des garanties

Dans le cas d'un projet immobilier, le Cabinet SARHANE conseille et accompagne ses clients durant tout le processus de :

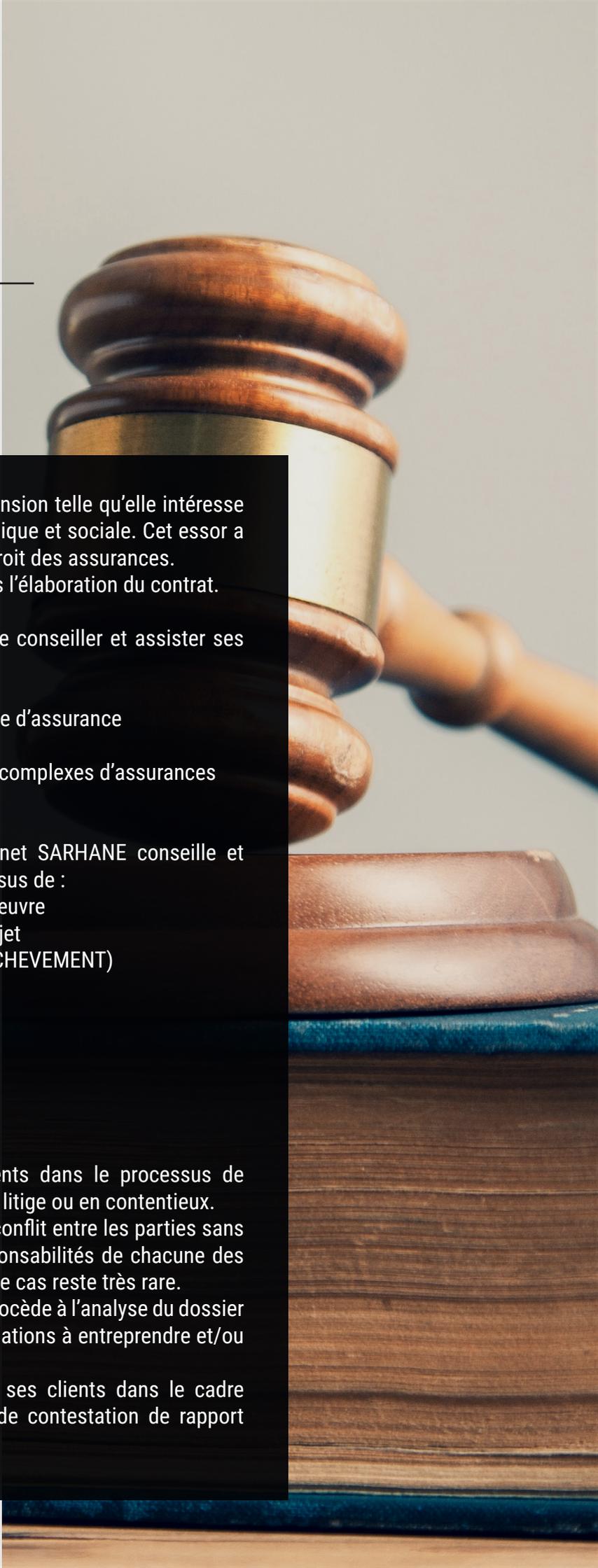
- Maîtrise d'œuvre et contrat de maîtrise d'œuvre
- Contrat d'entreprises intervenantes au projet
- Contrat VEFA (VENTE EN L'ETAT FUTUR ACHEVEMENT)
- Contrat de sous-traitance
- Garantie de parfait achèvement
- Garantie biennale
- Garantie décennale
- Garantie dommage-ouvrage (DO)
- Garantie responsabilité civile

La Cabinet SARHANE accompagne ses clients dans le processus de règlement amiable en cas de survenance d'un litige ou en contentieux.

Il est difficilement envisageable de régler un conflit entre les parties sans passer par la case expertise sauf si les responsabilités de chacune des parties ont été respectivement acquiescées, ce cas reste très rare.

Au niveau contentieux, le Cabinet SARHANE procède à l'analyse du dossier et détermine les actions à engager, les négociations à entreprendre et/ou les actions judiciaire à engager.

Le Cabinet SARHANE assiste et représente ses clients dans le cadre de l'expertise amiable, judiciaire et en cas de contestation de rapport d'expertise.



NOS COMPÉTENCES

DROIT DE L'INFORMATIQUE & CYBERCRIMINALITÉ

Le cabinet SARHANE est compétant en matière de droit de l'informatique.

Le droit de l'informatique désigne l'ensemble des règles de droit applicables aux activités mettant en œuvre un moyen informatique (logiciel, progiciel, application, matériel informatique, système d'information ou tout autre outil informatique).

Le droit de l'informatique étant une matière transversale englobant plusieurs matières de droit nécessite une expertise juridique notamment en :

- Droit civil (contrat, obligations et responsabilité civile)
- Droit commercial
- Droit pénal des affaires
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit de la concurrence
- Droit de l'internet
- Droit du travail
- Le respect des libertés publiques et RGPD
- Droit international

Au regard du vaste contentieux que nourrit cette branche du droit, le Cabinet SARHANE conseille et assiste ses clients dans les problématiques qu'il génère notamment au niveau :

- Contrats informatiques (logiciel, progiciel, application, matériel informatique, système d'information)
- Cession de droits de propriété intellectuelle sur un logiciel, progiciel, application...
- Droit des documents électroniques et de la dématérialisation
- Contentieux informatiques
- Cybercriminalité qui constitue l'infraction aux règles de lois qui régissent cette branche du droit dans toutes ces matières.

DROIT MÉDICAL

Faisant partie du droit privé, le droit médical envisage la responsabilité civile et pénale du praticien (médecin, médecin spécialiste, infirmier, sage-femme, dentiste, etc.) ou de l'établissement de santé privé quand il commet une faute.

Le droit médical fait également partie du droit public puisqu'il concerne la responsabilité administrative du centre hospitalier ou de l'un de ses agents.

Le cabinet SARHANE accompagne juridiquement les professionnels de santé et leurs institutions dans leur vie professionnelle.

Les services proposés :

- Rédaction de tout type de contrat
- Rédaction de règlement intérieur et charte
- Accompagnement et représentation dans tous litiges amiables ou contentieux dans le cas où la responsabilité professionnelle civile ou délictuelle du professionnel de santé ou établissement de santé est engagée devant les juridictions nationales et internationales.



NOS COMPÉTENCES

DROIT NTIC

Le droit NTIC étant une matière transversale englobant plusieurs matières de droit a fait émerger de nouveaux contentieux notamment ceux relatifs aux noms de domaines ou ceux relatifs à la responsabilité des éditeurs et hébergeurs de contenus

Cela nécessite indéniablement une expertise juridique notamment en :

- Droit civil (contrat, obligations et responsabilité civile)
- Droit commercial
- Droit de la concurrence
- Droit pénal des affaires
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit de l'internet
- Droit du travail
- Le respect des libertés publiques et RGPD
- Droit international

Au regard du vaste contentieux que nourrit cette branche du droit, le Cabinet SARHANE conseille et assiste ses clients en amont et aval.

DROIT DE LA DISTRIBUTION DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION

Le cabinet SARHANE vous assiste tant en conseil qu'en contentieux sur les problématiques liées au respect et à l'application des règles du Droit de la distribution, de la concurrence et de la consommation.

La complémentarité de ces trois matières de droit dans la vie juridique d'entité commerciale souhaitant investir et évoluer permet de sécuriser juridiquement les projets d'investissement.

Une étude de ces projets d'investissement est élaborée en amont pour le compte de notre clientèle afin de lui permettre d'avoir une vision globale et pertinente sur les différents engagements juridiques à entreprendre. Le cabinet SARHANE évalue les risques juridiques dans un projet et identifie les problématiques juridiques pour chaque type de contrat.

AUDIT DE CONTRATS

L'audit de contrat consiste à l'étude d'un contrat civil notamment le contrat de travail ou commercial avant sa conclusion ou pendant la durée de sa prise d'effet. Cette analyse pourra être diligentée par le cabinet SARHANE avant la conclusion d'un contrat afin d'évaluer les risques juridiques et la proposition de différentes clauses afin d'assurer sa validité et sa bonne exécution.

Concernant les contrats en cours d'exécution, un avenant englobant des clauses spécifiques et typiques pourra être soumis aux parties respectives afin de sécuriser davantage les termes du contrat en question et assurer sa continuité sans préjudice de part et d'autres.

MEDIATION ARBITRAGE

Le cabinet SARHANE vous accompagne dans tous les processus de médiation et d'arbitrage au niveau national et international.

Ce mode alternatif de règlement de conflit est souvent approuvé par les institutions et les professionnels, et ce, dans un souci de rapidité de règlement à l'amiable et de confidentialité.



	February 3, 2018 (d)	January 18, 2017	January 16, 2016	January 11, 2015
Statement Data	\$ 913,380			\$ 1,193,142
Sales		205,933	218,000	645,810
Sales (including buying, distribution, and occupancy costs)	533,350	38,475	39,288	607,332
Profit	380,030	167,458	178,712	538,478
Expenses		152,760	229,588	107,332
Operational and administrative expenses	78	3,511	5,236	696
Profit from operations	407	156,271	234,824	527,782
Income, net	9,485	58,310	87,541	132
Income before income taxes	9,778	97,961	147,283	564
Provision for income taxes	9,707	2,04	3,06	3,39
Income	85	2,03	3,06	3,38
Earnings per share	1,86	2,03	3,06	3,38
Adjusted earnings per share	1,85	1,75	1,94	3,66
Dividends declared per share (a)	1,85	1,75	1,94	3,66
Operating Data				
Open at end of period				
Age sales per square foot				
Age sales per store (000's)				
Comparable store sales (%)				
Share Data				
Weighted average	\$ 262,678	\$ 287,841	\$ 255,271	\$ 25
Price	\$ 21,453	\$ 18,092	\$ 33,826	\$ 2
Market cap	\$ 558,116	\$ 179,847	\$ 572,775	\$ 2
Enterprise value	\$ 591,248	\$ 430,579	\$ 612,643	\$ 2

NOS COMPÉTENCES

PASSPORT TALENT, SALARIES MAROCAINS DETACHES EN FRANCE, NATIONALITE

Le Cabinet SARHANE conseille et accompagne son client dans différentes démarches devant les administrations et juridictions françaises (Préfectures, OFII, DTTE, Tribunal judiciaire et administratif, services d'état civil)

PASSEPORTS-TALENTS

Les cartes de séjour pluriannuelles portant la mention « passeport-talent » sont délivrées dans plusieurs situations, notamment si vous êtes hautement qualifié ou souhaitez créer une entreprise ou investir en France. Cette carte est prévue dans les cas suivants :

- Jeunes salariés diplômés ou Salariés d'une entreprise innovante
- Carte bleue européenne
- Salarié en mission
- Chercheur
- Créateur d'entreprise
- Projet économique innovant
- Investisseur économique
- Mandataire social
- Artiste-interprète
- Renommée nationale ou internationale

Les cartes de séjour « passeport-talent » sont délivrées pour une durée maximale de quatre ans.

Le cabinet SARHANE accompagne les entreprises et les salariés pour l'obtention de cartes de séjour « passeport-talent »

LES SALARIES DETACHES ICT HORS UNION EUROPEENNE

La loi française a fixé les conditions de délivrance de cette carte de séjour pluriannuelle qui est limitée à la durée de la mission contractuelle pour une durée maximale de 3 ans, ces conditions s'articulent comme suit :

- Contrat de détachement intra-groupe conclu avec la société d'origine à l'étranger
- Pour occuper un poste d'encadrement ou apporter une expertise
- Ancienneté professionnelle d'au moins trois mois dans le groupe

Il s'agit d'une carte de séjour pluriannuelle, délivrée pour la durée de la mission et pour une durée maximale de 3 ans.

Le cabinet SARHANE accompagne les entreprises et les salariés pour l'obtention de cette carte de séjour.

L'INTRODUCTION DE MAIN D'ŒUVRE ETRANGERE

Ne sont pas concernés par cette procédure les étrangers de la catégorie passeport-talent et salarié détaché.

Dans cette procédure, l'employeur devra effectuer des démarches auprès de l'administration française en France, le salarié quant à lui devra solliciter un visa aux services consulaires de son pays de résidence.

Le cabinet SARHANE accompagne les entreprises, les salariés dans ces démarches aussi bien en France qu'à l'étranger.

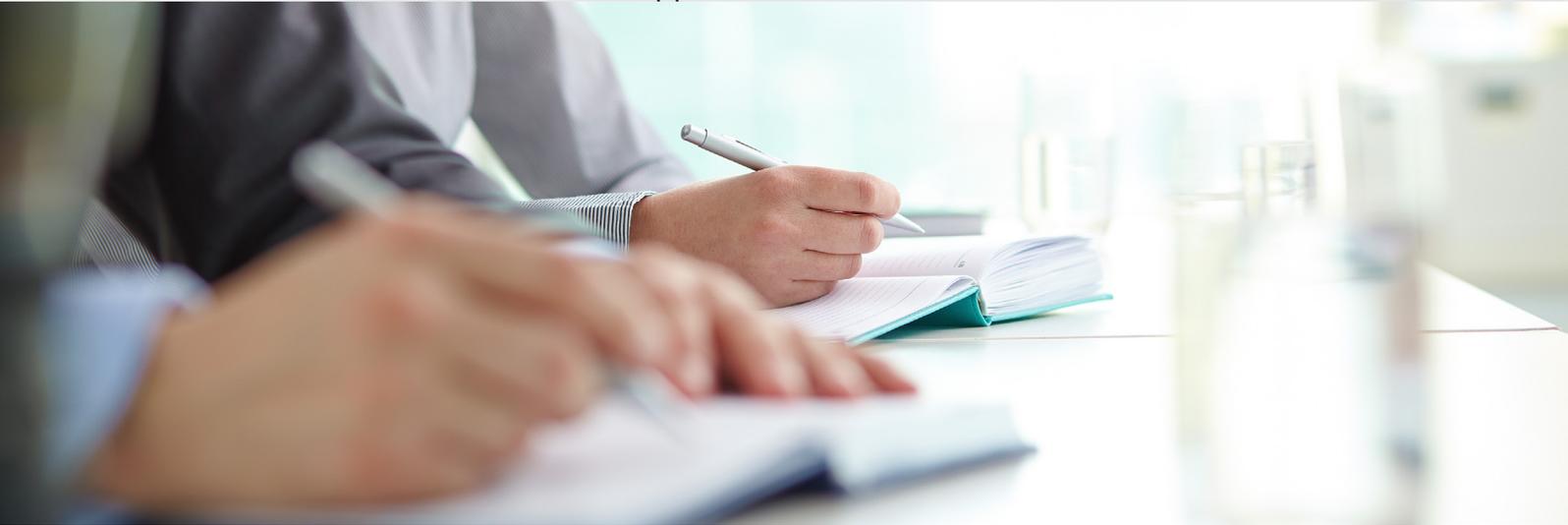
NATIONALITÉ

Il existe 4 modes d'acquisition de la nationalité française :

- 1) L'acquisition automatique de la nationalité française par filiation
- 2) L'acquisition de la nationalité française par la naissance en France
- 3) L'acquisition de la nationalité française par déclaration
- 4) L'acquisition de la nationalité française par décret : La naturalisation.

Le cabinet SARHANE assiste ses clients en France et à l'étranger dans leurs démarches de constitution du dossier et les représentent auprès des juridictions compétentes dans leur recours administratifs ou judiciaires en cas de refus.

NOS COMPÉTENCES



APPELS D'OFFRE

Le cabinet SARHANE mets à la disposition de sa clientèle une assistance complète dans ce domaine sur le plan juridique.

Les appels d'offre englobent plusieurs contrats lesquels sont soumis aux exigences légales et réglementaires nationales et internationales.

Les appels d'offre de la banque mondiale sont soumis en sus aux exigences de la banque mondiale. Les entreprises qui candidatent à ces appels d'offre sont dans l'obligation de respecter des exigences juridique requises.

Le cabinet SARHANE assure la fiabilité juridique des dossiers et avise son client des risques juridiques de chacun des contrats compris dans l'appel d'offre en procédant à l'étude des garanties contractuelles et légales. L'objectif de cet accompagnement est d'éviter l'irrecevabilité ou perte du marché pour non-conformité juridique des contrats.

DROIT PENAL

Le cabinet SARHANE assiste et représente ses clients dans leurs procédures pénales qu'ils soient partie civile ou mis en cause.

RECOUVREMENT

Le cabinet SARHANE assure à sa clientèle (MPE, PMI, BANQUE, ASSURANCES) un suivi des dossiers et des procédures, une réactivité dans l'action et une transparence de communication avec ses clients.

Les étapes du recouvrement s'articulent comme suit :

- Mise en demeure
- Injonction de payer
- Procédure en paiement au fond et référé
- Voies d'exécution

Dans chacune des étapes, un compte rendu est adressé au client afin de lui permettre un suivi concret et transparent de sa procédure.

NOS CLIENTS



SARHANE
LAW FIRM

La double formation juridique en droit français et droit marocain assure à notre clientèle nationale et internationale l'efficacité et la pertinence dans le traitement des demandes soumises au cabinet.

Nos clients :

- Les MRE
- Les Étrangers Résidants Au Maroc
- PME / PMI
- BANQUE
- ASSURANCE
- PROFESSIONNELS ET INSTITUTIONS DU SECTEUR DE LA SANTE
- INVESTISSEURS MAROCAINS ET ETRANGERS





SARHANE

LAW FIRM

AVOCAT AU BARREAU DE PARIS
AVOCAT AU BARREAU DE CASABLANCA

FRANCE
12 Rue MICHEL CHASLES
75012, PARIS
FRANCE
TEL : (+33) 1 75 50 18 91
FAX : (+33) 1 40 04 96 56

MAROC
31 RUE SEBOU
QUARTIER GAUTHIER
20000, CASABLANCA
MAROC
TEL : (+212) 520 04 77 04
GSM : (+212) 662 16 91 79

E-MAIL : contact@sarhane-avocats.com
www.sarhane-avocats.com